

■ **Lumière et Son, Thierry Genin**, à Bulle, vente et installation d'éclairage de scène et sonorisation. Entreprise individuelle. (FOSC du 05.12.2002, p. 5). Par ordonnance du 17.05.2004, le Président du Tribunal de la Gruyère, à Bulle, a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 3139 du 12.07.2004  
(02363122 / CH-217.0.410.953-2)